510

REPUBLIQUE FRANÇAISE Département des Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 03/08/2020 Recu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

ID: 005-210501490-20200723-D2020 38-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération : 38-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. GARCIN Bernard - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsleur MARTINEZ Gérald, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

79 462.02 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEN	MENT DE L'EXERC	CICE
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		0.00€
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		79 462.02 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		79 462.02 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 cl-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		-87 368.31 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	Į.	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-87 368.31 €
AFFECTATION = C	=G+H	79 462.02 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		-700
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		79 462.02 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MATRTINES

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

sec.

ID: 005-210501490-20200723-D2020_39-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération : 39-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de :

3 091.94 €

- un déficit d'exploitation de :

0.00 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 460.25 €	
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif:	0.00 €	
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	4 552.19 €	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 091.94 €	
Solde d'exécution de la section d'investissement	-	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-899.00 €	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €	
Besoin de financement = e. + f.	-899.00 €	
AFFECTATION (2) = d.	3 091.94 €	
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	899.00 €	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	2 192.94 €	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	MILEGERA	

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérold MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

slo-

ID: 005-210501490-20200723-D2020_40-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération : 40-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wiadek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET VVF

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

28 162.51 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNE	MENT DE L'EXER	CICE
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		28 162.51 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		0.00 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		28 162.51 €
(SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		-467 098.41 €
E Soide des restes à réaliser d'investissement (4)		-420 060.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-887 158.41 €
AFFECTATION = C	=G+H	28 162.51 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		28 162.51 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	200	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mols et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

5LO

ID: 005-210501490-20200723-D2020_41-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération : 41-2020

Le vingt-trols juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réunl au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wiadek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET AEP

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice;

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de :

153 828.53 €

- un déficit d'exploitation de :

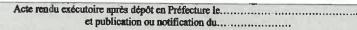
0.00€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	52 282.08 €	
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €	
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	101 546.45 €	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	153 828.53 €	
Solde d'exécution de la section d'investissement		
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	150 635.42 €	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	-1 049 600.00 €	
Besoin de financement = e . + f .	-898 964.58 €	
AFFECTATION (2) = d.	153 828.53 €	
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	153 828.53 €	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	0.00 €	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	MILEGE	

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ



Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

5LO

ID: 005-210501490-20200723-D2020_42BIS-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numero de délibération : 42-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET COMPLIANAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire. Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

390 683.02 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit ;

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		83 494.19 €
B Résultats antérieurs reportés		05 494.15 €
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		307 188.83 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		390 683.02 €
(SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		308 570.83 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-263 800.00 €
Besoin de financement F	=D+E	0.00€
AFFECTATION = C	=G+H	390 683.02 €
Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		390 683.02 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ



Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le

ID: 005-210501490-20200723-BPBIS_LOT_2020-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice: 11 Ayant pris part à la délibération: 7 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 43-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Géraid, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. GARCIN Bernard - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Délibération approuvant le budget primitif 2020: Budget LOTISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe LOTISSEMENT qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	136 962,02	57 500,0
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	00,0	0,0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(sú děficit) 0.00	(sī excédent) 79 462,67
		=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	136 962,02	138 962,02
	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le corapte 1068)	17 500,96	104 868,31
+	+	
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0,00
004 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(sī solde négatīt) 87 368,31	(si solde positif)
=		
TOTAL DE LA SECTION C) THEMSENTES (3)	104 968,31	104 868,31
	TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (S)	241 830,33	241 830,33
	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) RESTES A REALISER (RAR) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) ONZ RESULTAT DE PONCTIONNEMENT REPORTE (2) TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (3) CESTES A REALISER (RAR) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) OUT SOLDE PRESENT NEDORTE (2) TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : Approuve le vote du budget LOTISSEMENT 2020.

> Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> > Le Maire. Gérald MARTINEZ

REPUBLIQUE FRANÇAISE Département des Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le

ID: 005-210501490-20200723-BP_ENR_2020-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice: 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 44-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsleur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-Francois

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet : Délibération approuvant le budget primitif 2020 : Budget ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le budget primitif 2020 du Budget ENERGIES RENOUVELABLES qui s'établit ainsi :

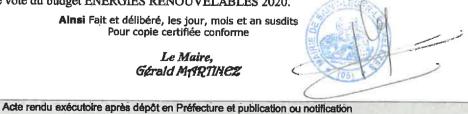
		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLORATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 785,00	4 592,08
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	00.0	9,0
O R T	902 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(sī difleit)	(si excédent)
8		0,00	2 192,94
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 785,00	6 785,300
	-	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION O'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE OU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	63,001,00	66 700,00
_	+	+	+
RE	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	6,00
R	001 SOLDE O'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(sī solde négatīt)	(si solde positif)
5	(2)	00,008	80,8
F	-		3
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	66 700,00	68 700,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	73 485,00	73 485,00
_			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le vote du budget ENERGIES RENOUVELABLES 2020.

Alnsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ



Envoyé en préfecture le 03/08/2020 Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le

RECETTES DE LA SECTION DE

ID: 005-210501490-20200723-BP_VVF_2020-BF

====

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 45-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Délibération approuvant le budget primitif 2020: Budget VVF

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le budget primitif 2020 du Budget VVF qui s'établit ainsi:

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE

_		FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 000,00	35 000,51
_	+		+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9,00	98,0
ORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	35 000,00	25 000,98
1.2		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y comprès la compte 1068)	9 229,81	896 388,62
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 395 060,00	973 000,000
R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(sī solde négalif)	(sisoide positif)
s	(2)	467 098,41	0.00
-		=	2
	TOTAL DE LA SECTION D'ENVESTISSEMENT (3)	1 871 388,02	1 871 388,02
P		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 906 388,02	1 996 388,92
-			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le vote du budget VVF 2020.

Alnsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le

RECETTES DE LASECTION

slo

ID: 005-210501490-20200723-BP_AEP_2020-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice: 11 Ayant pris part à la délibération: 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 46-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Géraid - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Consell Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Délibération approuvant le budget primitif 2020: Budget AEP

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le budget primitif 2020 du Budget AEP qui s'établit ainsi :

EXPLOSTATION

DEPENSES DE LA SECTION

D'EXPLOITATION	D'EXPLOITATION	
197 000,0	197 800,80	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)
	+	+
0,0	0,90	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)
(si excédent) 0,8	(sī dēfici t) 0,00	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)
-	-	-
197 000,00	197 800,66	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)
	INVESTISSEMENT	
RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
916 831,02	17 866,44	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1954 et 1668)
+	+	+
0.00	1 849 600,00	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)
(si solde pos <i>ifit</i>)	(sī solde régatif)	091 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE
150 635,42	00,0	(3)
=	*	
	1 067 456,44	TOTAL DE LA SECTION D'RIVESTISSEMENT (3)
1 057 466,44		
1 95/ 405,44	TOTAL	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le vote du budget AEP 2020.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

ID: 005-210501490-20200723-BP COM 2020-BF

Recu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le

SLO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 8 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 47-2020

Le vingt-trols juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Consell Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) - M. MICHEL Jean-François

Le Consell Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Délibération approuvant le budget primitif 2020 : Budget COMMUNAL

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le budget primitif 2020 du Budget COMMUNAL qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
1 047 499,9	1 438 183,90	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)
+		+
0,0	99,0	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)
(si expédent)	(si déficit)	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)
390 683,0	00,00	
	-	
1 438 183,00	1 438 183,00	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)
	INVESTISSEMENT	
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
202 644,17	247 415,00	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)
+	+	+
12 000,00	275 800,00	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)
(si solde positif)	(si solde négatif)	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE
308 570,83	0,80	(2)
	1	=
523 215,00	523 215,00	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)
	TOTAL	
	1.0.1.00	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le vote du budget COMMUNAL 2020.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Recu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

ID: 005-210501490-20200723-D2020 48-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 9 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 48-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Géraid, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - M. MICHEL Jean-François - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet : Travaux d'engazonnement des abords du parcours de santé

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux d'engazonnement des abords du parcours de santé, dont le coût est estimé à 5 702,5 H.T, et de la possibilité, pour la Commune, d'obtenir pour le financement de ces travaux, une aide financière de la Région.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DECIDE** de procéder aux travaux d'engazonnement des abords du parcours de santé, dont le coût est estimé à 5702,5 € H.T.
- **DEMANDE** auprès du Conseil Régional PACA au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) communes de − de 1250 habitants l'octroi d'une subvention correspondant à 70 % maximum du coût hors taxe du projet (plafond de 12 000 €).
- CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le et publication ou notification du

Envoyé en préfecture le 03/08/2020

Reçu en préfecture le 03/08/2020

ID: 005-210501490-20200723-D2020 49-DE

Affiché le 10/08/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 23 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 9 Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération: 49-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Consell Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Géraid, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - M. MICHEL Jean-François - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents: - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard)

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Subventions octroyées aux divers organismes et associations: Année 2020

Sur proposition de son Président et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant des subventions octroyées aux divers organismes et associations qui en ont fait la demande au titre de l'année 2020, les crédits nécessaires étant inscrits au compte 6574 du budget primitif:

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant attribuée en 2020
Association Solidarité pour Lywen	50€
AFM TELETHON	230 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	200 €
J BONNET ET A DUSSERRE	2 500 €
SECOURS CATHOLIQUE	200 €
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	200 €
AFSEP	100 €
BIEN CHEZ SOI	50 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	150 €
Maitres-chiens avalanches	100 €
Equipe compétition Champsaur	1250 €
Ass Lola GILBERT-Jeanselme	1 500 €
Maison familiale rurale de Ventavon	50 €
Etablissement Français du Sang	250 €
TOTAL	6 830 €

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 03/08/2020 Reçu en préfecture le 03/08/2020

Affiché le 10/08/2020

ID: 005-210501490-20200723-D2020_50-DE

DELIBERATION DU CONSEIL M

DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal: 11

En Exercice: 11
Ayant pris part
à la délibération: 9

Date de la convocation 29.06.2020

Numéro de délibération : 50-2020

Le vingt-trois juillet deux-mille-vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régullèrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents: - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - M. HOUDOT Gilles - M. MARSAGUET Wladek - M. MICHEL Jean-François - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine - Mme VINCENT Margaux

Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. POURROY Pierre (a donné pouvoir à M. GARCIN Bernard) Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet: Convention Festival l'écho des mots 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commune de ST JEAN ST NICOLAS organise le festival L'écho des mots 1 semaine par an. Ce festival est un évènement culturel autour du conte sur le territoire du Champsaur et permet ainsi de profiter des atouts de la vallée pour offrir une programmation riche et variée.

Afin de pérenniser cet évènement, la commune de ST JEAN ST NICOLAS propose de renouveler l'organisation de spectacles sur des communes partenaires, en l'occurrence, St Léger les Mélèzes. Seule la participation à la prestation d'un conteur s'élevant à 300 € TTC reste à la charge de la commune de ST LEGER LES MELEZES.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec la commune de ST JEAN ST NICOLAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec la commune de ST JEAN ST NICOLAS.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme

> Le Maire, Gérald MARTINEZ